



DIMANCHE 23 MARS 2025

TOUR DES 4B

SUD CHARENTE

COTEAUX-DU-BLANZACAIS

GUIDE DE ROUTE

OFFICIELS

DIRECTION ÉPREUVE

Directeur T4B : Benjamin Didou
06.16.17.69.63

Président AC4B : Philippe Nadon
06.85.69.48.18

ORGANISATION

Radio : Société L'échappée
Fréquence Radio tour : 157.5750

Photo Finish et classements : STS
06 18 01 19 07

Responsable des motards : Alain Lorieau
06.49.24.27.59

Speakers : Simon Rouyer

COLLÈGE DES COMMISSAIRES

Président du Jury : Manu Legros

Commissaire 1 : Maurice Marlaud

Commissaire 2 : Bernard Périllaud

Juge à l'arrivée : Jacky Durand

Commissaire moto 1 : Margot Nadon

Commissaire moto 2 : Carine Broustaut

SERVICE MÉDICAL

Médecin : Dr Jean-Michel Boulestreau
06.81.16.58.78
Unité Locale Ouest-Charente Croix Rouge



VAINQUEUR



MEILLEUR SPRINTEUR



MEILLEUR JEUNE



MEILLEURE ÉQUIPE

PRÉSENTATION

Le Tour des 4B Sud Charente, une initiative audacieuse née en 2019 sous l'impulsion de deux étudiants passionnés de Techniques de Commercialisation, célèbre fièrement sa sixième édition cette année. Cette course, qui a débuté en catégorie 1-2-3-J-PCo, a rapidement évolué pour atteindre le statut Élite Nationale dès sa deuxième édition.

Notre engagement persistant envers la promotion du riche territoire du Sud Charente à travers une compétition cycliste d'envergure nationale se traduit également par une ambition sportive : offrir une course cycliste ouverte au plus haut niveau amateur. En 2024, le Tour des 4B Sud Charente a été une manche de la Coupe de France Nationale 1, disputée au même endroit que la première édition en 2019. Cette édition revêt une dimension particulière en tant que support de la Coupe de France des clubs N1, mettant en lumière l'excellence du cyclisme amateur sur nos routes pittoresques.

Blanzac occupe une place toute particulière dans l'histoire du Tour des 4B Sud Charente. Ce village a accueilli le tout premier départ du T4B en 2019, puis l'arrivée en 2021 en pleine pandémie de Covid. En 2025, il joue un rôle encore plus central en étant à la fois le point de départ et d'arrivée de cette édition exceptionnelle.



Année	Vainqueur	Deuxième	Troisième
2019	Pierre Bonnet	Mickaël Guichard	Ross Lamb
2020		Annulé COVID	
2021	Thomas Bonnet	Aurélien Costeplane	Léo-Paul Jamin
2022	Stefan Bennett	Julien Jamot	Clément Petit
2023	Nicola Marcerou	Oliver Knight	Maxime Jarnet
2024	Florentin Lecamus-Lambert	Henry Lawton	Clément Le Boetet

RÈGLEMENT

ARTICLE 1. Organisation

Le 6ème Tour des 4B Sud Charente est organisé par l'AC4B (Association Cycliste des 4B) - sous les règlements de la FFC. L'épreuve se dispute le dimanche 23 Mars 2025. La Direction de l'épreuve est assurée par : Benjamin Didou Tel : 06.16.17.69.63. Mail : t4b.sudcharente@gmail.com

ARTICLE 2. Type d'épreuve :

L'épreuve Tour des 4B Sud Charente est inscrite au calendrier fédéral de la FFC en 3.55.

ARTICLE 3. Participation et engagements

La participation est ouverte selon le règlement de la FFC :

- Aux équipes UCI Continental
- Aux équipes N1-N2-N3
- Aux coureurs Elite et Open 1

ARTICLE 4. Permanence

Permanence de départ se tient le dimanche 23 mars 2025 de 9h à 10h30 sur le site de départ, Salle des vieux Chais 16250 Blanzac-Porcheresse.

La confirmation des partants et le retrait des dossards, plaques de cadre par les responsables d'équipes se fait à la permanence suivant les horaires mentionnés ci-dessus.

Chaque coureur recevra 2 dossards, une plaque de cadre et un transpondeur.

Un chèque de caution de 100€ sera demandé à la permanence de départ à chaque équipe, et restitué à la permanence d'arrivée en contrepartie des dossards, plaques de cadre et transpondeurs fournis par l'organisation. La réunion des directeurs sportifs organisée en présence du président de jury est fixée à 10h30 le dimanche 23 mars 2025 et aura lieu à la salle des vieux Chais 16250 Blanzac-Porcheresse.

La permanence d'arrivée se tient sur le même lieu que la permanence de départ.

ARTICLE 5. Radio-Tour

Les informations course sont émises sur la fréquence 157.5750

ARTICLE 6. DÉPART

Le départ fictif 8 Route de la Gare, Coateaux-du-Blanzacais, sera donné à 12h30. Les coureurs seront neutralisés sur une distance de 1,5 km jusqu'au kilomètre 0 où le départ officiel sera donné.

ARTICLE 7. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

L'organisation mettra à disposition des coureurs deux véhicules véhicules de dépannage neutre avec la société L'échappée.

ARTICLE 8. SÉCURITÉ

L'encadrement au niveau sécurité sera assuré par l'Association SMA (Sécurité Moto Assistance) et les signaleurs itinérants. L'épreuve se déroule dans le respect de l'arrêté préfectoral. L'épreuve sera sous l'usage exclusif temporaire de la chaussée.

ARTICLE 9. RAVITAILLEMENT

Le ravitaillement sera fait selon les règlements de la FFC à partir du 30ème kilomètre et jusqu'à 20 kilomètres de l'arrivée.

Le jury des commissaires pourra décider d'apporter des modifications aux conditions exposées ci-dessus.

ARTICLE 10. Délais d'arrivée

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur. Tout coureur isolé, pointé à plus de 10 minutes du peloton principal doit s'arrêter et quitter la course.

ARTICLE 11. CLASSEMENTS

Les classements suivants seront établis :

Classement Meilleur Grimpeur : Le classement Meilleur Grimpeur s'obtient par l'addition des points attribués aux sommets de chaque côte comptant pour ce classement.

Cinq côtes figurent à ce classement :

- KM 85,6** - Table d'orientation Segonzac
- KM 92,5** - Col de la Bergère
- KM 107,5** - Côte de Nonaville
- KM 114,7** - Côte des Goursolles
- KM 141,5** - Côte de Blanzac

Les côtes sont signalées par un panneau 500m en

amont et un panneau plus une ligne au sommet. Le nombre de point attribué à chacune des cinq côtes est le suivant : 5 - 3 - 2 - 1 points aux quatre premiers coureurs. En cas d'égalité au classement final, le classement à l'arrivée départagera les ex-aequo.

Classement Meilleur Sprinteur.

Le classement Meilleur Sprinteur s'obtient par l'addition des points attribués au passage de chaque sprint du meilleur Sprinteur comptant pour ce classement.

Cinq sprints du meilleur Sprinteur figurent à ce classement :

KM 14,8 - Challignac

KM 28,4 - Brossac

KM 44 - Touvérac

KM 68,8 - Lachaise

KM 126,5 - Blanzac (2ème Passage sur la ligne)

Les meilleurs sprinteurs sont signalés par un panneau 500m en amont et un panneau plus une ligne sur le lieu du sprint. Le nombre de points attribués à chacun des quatre sprints est le suivant : 5 - 3 - 2 - 1 points aux quatre premiers coureurs. En cas d'égalité au classement final, le classement à l'arrivée départagera les ex-aequo.

Classement Meilleure Équipe :

Conformément à l'article 2.6.016 du règlement UCI, le classement par équipes s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par des places obtenues par leurs trois premiers coureurs de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape.

Classement Meilleur Jeune : Ce classement sera attribué au premier coureur U23, soit 19 à 22 ans dans l'année, du classement d'arrivée.

L'âge d'un coureur s'obtenant entre la différence de l'année d'édition de l'épreuve et l'année de naissance du coureur.

Le plus Combatif sera désigné par l'organisation.

ARTICLE 12. PROTOCOLE

Conformément à l'article 1.2.112 bis du règlement UCI, les coureurs suivant doivent se présenter en tenue au protocole dans un délai de 10 min suivant leur arrivée :

- Les trois premiers coureurs de l'épreuve,
- Le lauréat du classement Grimpeur,
- Le lauréat du classement Sprinteur,
- Le meilleur jeune (1er U23),
- Le plus combatif de l'épreuve
- L'équipe vainqueur de l'épreuve

ARTICLE 13. PRIX

Les prix suivants sont attribués :

Classement de l'épreuve : 1453/20 Classement

Meilleur Grimpeur : 200€/3 Classement

Meilleur Sprinteur : 152€/3

Open 1 : 100/4

Meilleure équipe 100/1

ARTICLE 14. ANTIDOPAGE

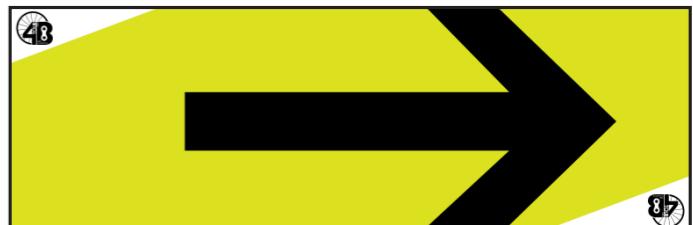
Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Le contrôle antidopage se situera à la salle des Vieux Chais - 16250 Blanzac Porcheresse (suivre le fléchage mis en place).

ARTICLE 15. PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

ARTICLE 16. Environnement

L'organisation rappelle à l'ensemble des participants (coureurs, directeurs sportifs, accompagnateurs) l'engagement pris dans le cadre de l'éco-responsabilité. Il en va de la responsabilité de chacun dans ses attitudes avant, pendant et après l'épreuve, afin de veiller à ne pas jeter des papiers, emballages ou tout autre détritus en dehors des emplacements prévus à cet effet.



INFOS / LIEUX PRATIQUES

9h à 10h30

Permanence, remise des dossards

Salle des vieux Chais 16250 Blanzac-Porcheresse.

9h45

Installation des radios dans les véhicules officiels

Salle des vieux Chais 16250 Blanzac-Porcheresse.

A partir de 10h00

Repas bénévoles et officiels de la course

Salle des vieux Chais 16250 Blanzac-Porcheresse.

10h30

Réunion DS

Salle des vieux Chais 16250 Blanzac-Porcheresse.

10h30 - 11h

Réunion Pilotes

Salle des vieux Chais 16250 Blanzac-Porcheresse.

11h15 - 12h

Présentation des équipes et signature

Salle des vieux Chais 16250 Blanzac-Porcheresse.

12h30

Départ Fictif

8 Route de la Gare, Coteaux-du-Blanzacais

16h05

Arrivée et cérémonie protocolaire

8 Route de la gare 16250 Blanzac-Porcheresse

17h30

Pot offert aux bénévoles et officiels

Salle des vieux Chais 16250 Blanzac-Porcheresse.

HOPITAUX

Barbezieux Saint-Hilaire

Hôpitaux Sud Charente,
Route de Saint Bonnet,
16300 Barbezieux Saint-Hilaire
05.45.78.78.00

Angoulême

Centre Hospitalier Angoulême,
Chemin du Grand Girac,
16959 Angoulême
05.45.24.40.40

SITE DE DÉPART

RASSEMBLEMENT DE DÉPART

8 Route de la Gare, Coteaux-du-Blanzacais

Appel : 12h10

Départ Fictif : 12h30 Route de la gare - Route de Villebois-Lavalette - Rue Marcel Meilhau - Rue Roger Vincent - Route de la gare - Route de Villebois-Lavalette - Rue Marcel Meilhau - Rue Roger Vincent - Route de Châteauneuf - D5 Route de Barbezieux

Départ Réel : 12h33



A propos de Blanzac-Porcheresse



Coteaux-du-Blanzacais et son pays ! Au plein cœur de la Charente, ils offrent un véritable condensé de richesses et de la douceur de vivre. La commune est issue du regroupement des trois communes Blanzac-Porcheresse, Cres-sac-Saint-Genis et Saint-Léger, installé dans la fertile vallée du Né, située à quelques kilomètres de Barbezieux Saint Hilaire, Châteauneuf sur Charente, Montmoreau et la Couronne.

Ancien Chef-lieu de canton, Coteaux-du-Blanzacais est par ailleurs une ville extrêmement agréable parce que, malgré sa taille modeste (1 050 habitants), elle offre tous les services (Commerces, Groupe médical et paramédical, écoles et collège, pompiers, gendarmerie, taxis & ambulances, cinéma, ..).

Son emplacement la place au vrai cœur de la Charente, où se rejoignent les différents terroirs qui composent ce département, Charente saintongeaise, Charente angoumoisine, périgourdine, et limousine.

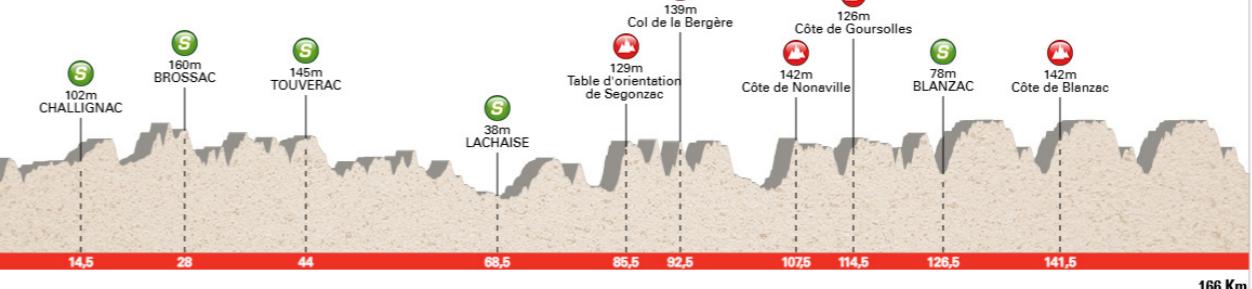
PARCOURS



PROFILS

CÔTEAUX DU BLANZACAISS

78 m



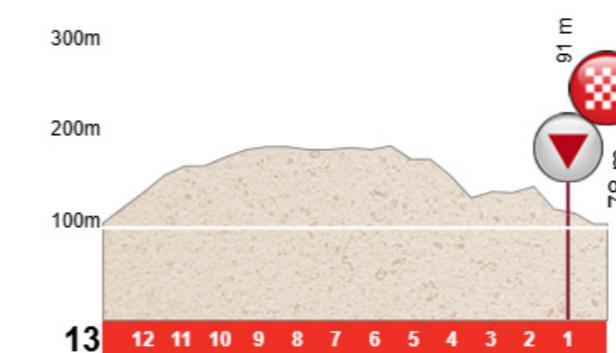
Les Meilleurs grimpeurs :

- KM 85,6 - Table d'orientation Segonzac
- KM 92,5 - Col de la Bergère
- KM 107,5 - Côte de Nonaville
- KM 114,7 - Côte des Goursolles
- KM 141,5 - Côte de Blanzac

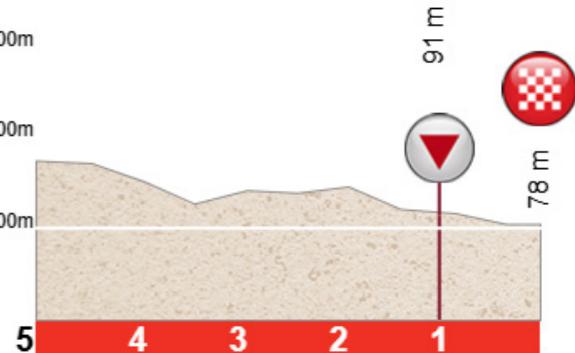
Les Meilleurs sprinteurs :

- KM 14,8 - Challignac
- KM 28,4 - Brossac
- KM 44 - Touvréac
- KM 68,8 - Lachaise
- KM 126,5 - Blanzac (2ème Passage sur la ligne)

Circuit final



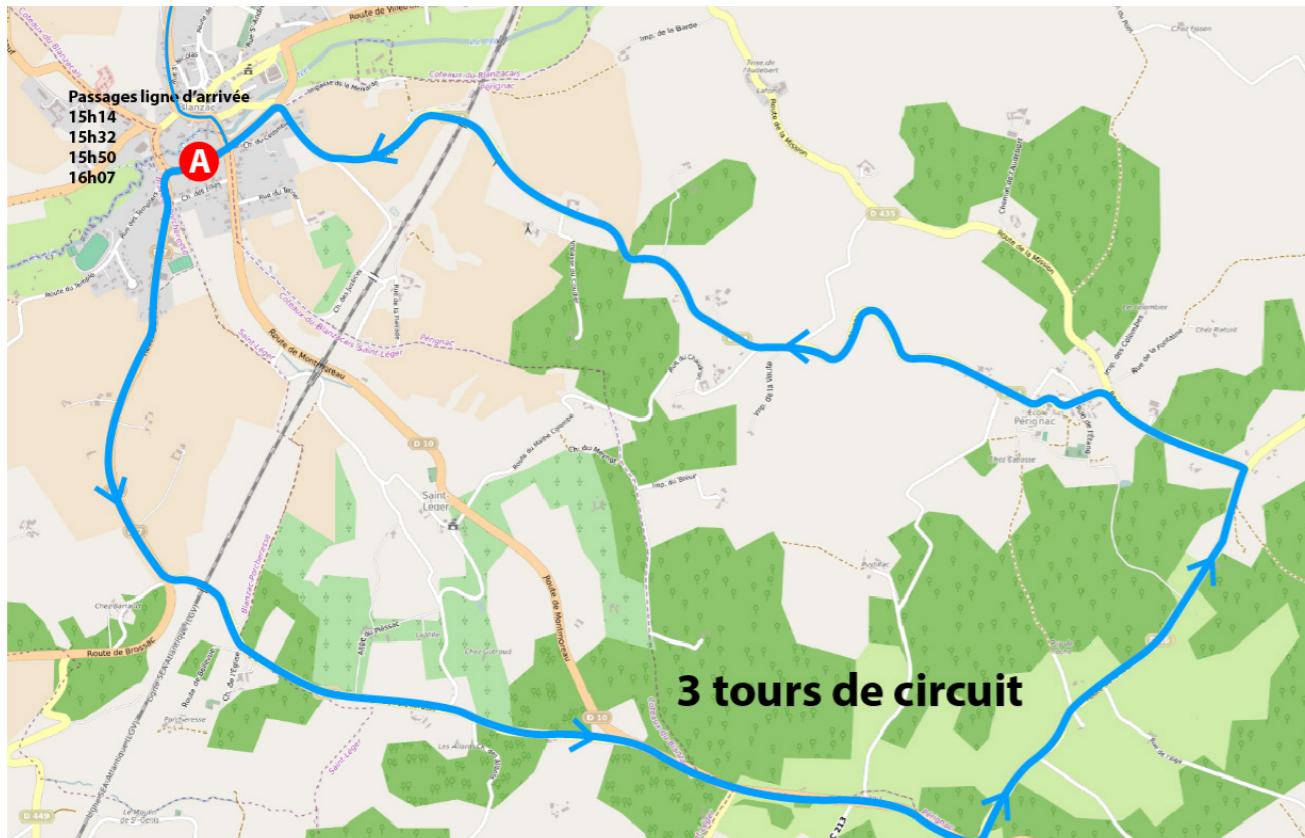
Derniers Kilomètres



CIRCUIT FINAL

CIRCUIT FINAL

Le Tour des 4B Sud Charente se terminera par un circuit final de 13km autour de Coteaux de Blanzacais, en passant par le village de Perignac. Une côte de 1,8 km à 4% sera à escalader 3 fois. Un classement du meilleur sprinteur au 1er passage sur la ligne d'arrivée ainsi qu'un classement du meilleur grimpeur au km 141,5.

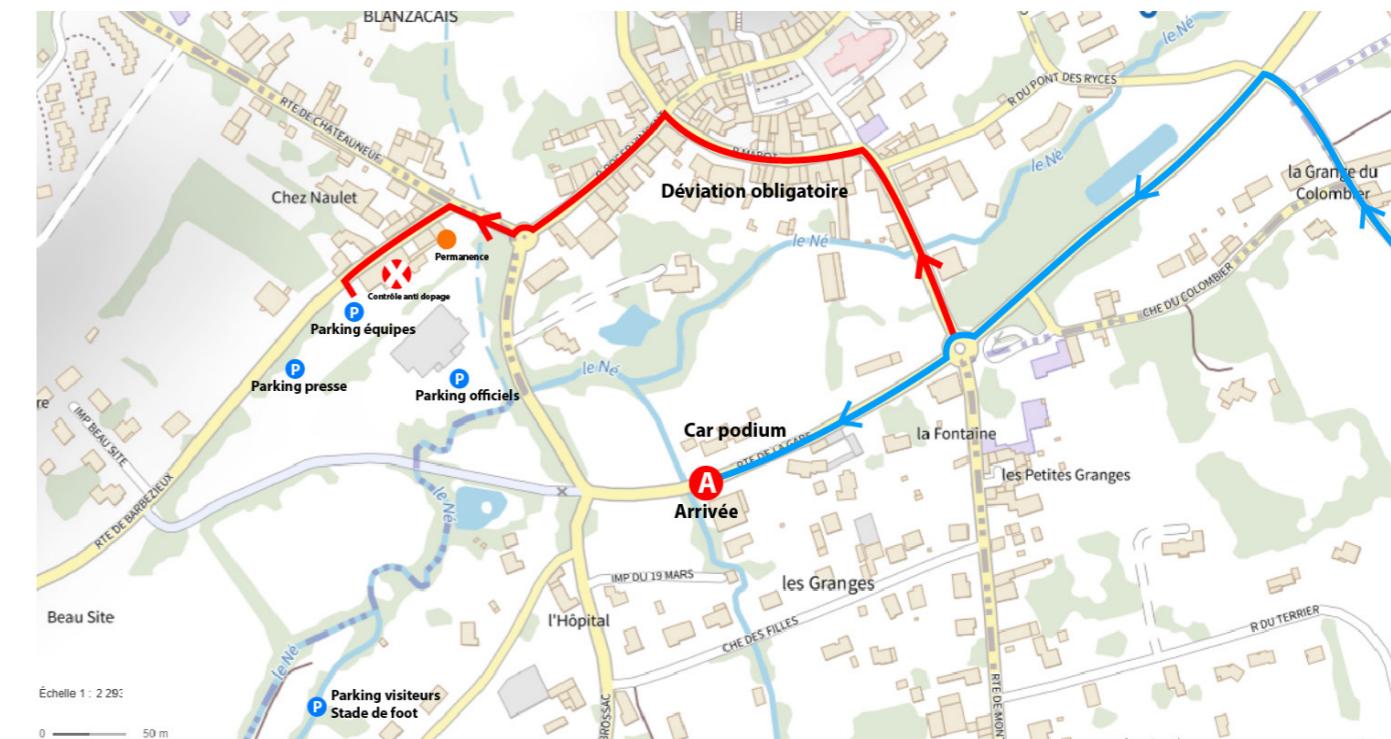


ARRIVÉE

LIGNE D'ARRIVÉE

8 Route de la Gare, Coteaux-du-Blanzacais

KM126,5 - 15h14 - Premier passage sur la ligne
KM 139,7 - 15h32 - Second passage sur la ligne
KM 152,9 - 15h50 Troisième passage sur la ligne
KM 166,2 - 16h07 Quatrième passage sur la ligne et arrivée



ITINÉRAIRE DÉTAILLÉ

Km à parcourir	Km Parcours	ITINÉRAIRE DÉTAILLE	MS MG	Course à 42 km/h	Course à 46 km/h	DANGERS
CHARENTE						
		BLANZAC-PORCHERESSE (COTEAUX DU BLANZACAIIS)				
1,5	0	<i>Départ Fictif Route de la gare</i> – Route de la gare - Route de Villebois-Lavalette – Rue Marcel Meilhaud – Rue Roger Vincent – Route de la gare –Route de Villebois-Lavalette – Rue Marcel Meilhaud - Rue Roger Vincent – Route de Châteauneuf – D5 Route de Barbezieux		12h30	12h30	
166,2	0	Départ réel : au niveau du panneau sortie Blanzac				
156,8	9,4	D68		12h43	12h42	
154,1	12,1	D68		12h47	12h46	
153,5	12,7	D68		12h48	12h47	
151,4	14,8	CHALLIGNAC MS Brossac	MS	12h51	12h49	
151	15,2	D58		12h51	12h50	
148,5	17,7	BERNEUIL		12h55	12h53	
148,2	18	D68		12h55	12h53	
147,6	18,6	D198 Route de Chatignac		12h56	12h54	
141,7	24,5	D7		13h05	13h02	
138,9	27,3	BROSSAC - GARE		13h09	13h06	
138,7	27,5	D7		13h09	13h06	
138,2	28	BROSSAC		13h10	13h06	
137,8	28,4	MS Brossac	MS	13h10	13h07	
137,7	28,5	D2		13h10	13h07	
137,6	28,6	D2 Route de l'étang Vallier		13h10	13h07	
132	34,2	D127		13h18	13h15	
128,2	38	Route de Touverac		13h24	13h20	
123,2	43	Route du relais de la Poste (Ancienne N10)		13h31	13h26	
122,2	44	MS : Touverac	MS	13h32	13h26	
121,7	44,5	D2		13h33	13h26	
118	48,2	BAIGNES SAINTE RADEGONDE		13h39	13h33	
117,7	48,5	Rue de la Bourbonnerie		13h39	13h33	
117,4	48,8	D14 Rue du Général de Gaulle		13h39	13h34	
117,2	49	D38 Rue Adhemar Esmein		13h40	13h34	
109	57,2	Route du Château		13h51	13h45	
108,4	57,8	MONTCHAUDE (MONTMERAC)		13h52	13h45	
108,1	58,1	D127 Route de la Fontaine		13h53	13h46	
106,2	60	D38		13h55	13h48	
103,6	62,6	BARRET		13h59	13h52	Descente 2x
102,6	63,6	D38		14h00	13h53	
97,5	68,7	LACHAISE		14h07	13h59	
97,4	68,8	MS Lachaise	MS	14h07	13h59	
96,6	69,6	D699 Route de Chateauneuf		14h09	14h01	
93,3	72,9	D49		14h14	14h05	
93,2	73	AMBLEVILLE		14h14	14h05	
88,1	78,1	D1		14h21	14h12	
86,2	80	SEGONZAC		14h24	14h14	
85,3	80,9	D736		14h25	14h16	
84,9	81,3	D18		14h26	14h16	

Km à parcourir	Km Parcours	ITINÉRAIRE DÉTAILLE	MS MG	Course à 42 km/h	Course à 46 km/h	DANGERS
82,5	83,7	Fougerou et Saute Bergère		14h29	14h19	
80,6	85,6	MG : Table d'orientation Segonzac (2km à 4,5%)		14h32	14h22	Chemin banc
80,4	85,8	à la sortie du chemin		14h32	14h22	
78,8	87,4	D90		14h34	14h24	Virage serré
78,5	87,7	D404		14h35	14h24	Virage serré
75,8	90,4	D95		14h39	14h28	Virage serré
75,7	90,5	BOUTEVILLE		14h39	14h28	
74,7	91,5	Le bourg		14h40	14h29	
73,7	92,5	MG : Col de la Bergère (900m à 5,6%)	MG	14h42	14h31	
72,1	94,1	BONNEUIL		14h44	14h33	
72	94,2	D699		14h44	14h33	
70,5	95,7	D152		14h46	14h35	
68,7	97,5	D152 Route des Roitelets		14h49	14h37	
66,9	99,3	MALAVILLE (BELLEVIGNE)		14h51	14h40	
66,5	99,7	D84		14h52	14h40	
62,6	103,6	D151		14h58	14h45	
61,4	104,8	Chaume du Pont à Brac		14h59	14h47	
59	107,2	D14		15h03	14h50	
58,05	107,5	MG : Côte de Nonaville (2,5km à 4%)	MG	15h03	14h50	
58,6	107,6	D107		15h03	14h50	
56,1	110,1	D107		15h07	14h54	
55,7	110,5	JURIGNAC (VAL DES VIGNES)		15h07	14h54	
55,2	111	Route de Mouthiers		15h08	14h55	
54,7	111,5	D10		15h09	14h55	
54,1	112,1	ETRIAC		15h10	14h56	
52,6	113,6	D433		15h12	14h58	
51,5	114,7	MG : Côte des Goursolles (1km à 5%)	MG	15h14	15h00	
49,7	116,5	D107		15h16	15h02	
48,4	117,8	D107 Route de Lafaix		15h18	15h04	
46,8	119,4	D7		15h20	15h06	
44,7	121,5	CHAMPAGNE-VIGNY		15h23	15h06	
40,7	125,5	BLANZAC-PORCHERESSE (COTEAUX DU BLANZACAIIS)		15h29	15h14	
40,2	126	D10				
39,9	126,3	D5 Route de la Gare		15h30	15h14	
39,9	126,3	Entrée circuit final		15h30	15h14	
39,7	126,5	1 ^{er} passage sur la ligne d'arrivée MS : Blanzac	MS	15h30	15h14	
39,6	126,6	D7 Route de Brossac		15h30	15h14	
37,7	128,5	D46		15h33	15h17	
35,6	130,6	D10 Route de Montmoreau		15h36	15h20	
34	132,2	D46		15h38	15h22	
32	134,2	D54 Route de Blanzac		15h41	15h25	
31,4	134,8	PERIGNAC		15h42	15h26	
27,1	139,1	BLANZAC-PORCHERESSE (COTEAUX DU BLANZACAIIS)		15h48	15h31	
27	139,2	D5 Route de la Gare		15h48	15h31	
26,7	139,5	Rond-Point		15h49	15h32	

PARTENAIRES

		ITINERAIRE DETAILLE		MS MG	Course à 42 km/h	Course à 46 km/h	DANGERS
Km à parcourir	Km Parcours						
26,5	139,7		2^{ème} passage sur la ligne d'arrivée		15h49	15h32	
26,4	139,8		D7 Route de Brossac		15h49	15h32	
26,5	141,5		MG : Côte de Blanzac (1,7km à 7%)	MG	15h52	15h35	
24,6	141,6		D46		15h52	15h35	
22,4	143,8		D10 Route de Montmoreau		15h55	15h38	
20,8	145,4		D46		15h57	15h40	
18,8	147,4		D54 Route de Blanzac		16h01	15h43	
18,3	147,9		PERIGNAC		16h01	15h43	
13,9	152,3		BLANZAC-PORCHERESSE (COTEAUX DU BLANZACAI)		16h07	15h49	
13,8	152,4		D5 Route de la Gare		16h07	15h49	
13,5	152,7		Rond-Point		16h08	15h49	
13,3	152,9		3^{ème} passage sur la ligne d'arrivée		16h08	15h50	
13,1	153,1		D7 Route de Brossac		16h08	15h50	
11,4	154,8		D46		16h11	15h52	
9,2	157		D10 Route de Montmoreau		16h14	15h55	
7,5	158,6		D46		16h16	15h57	
5,6	160,5		D54 Route de Blanzac		16h19	15h59	
5	161,2		PERIGNAC		16h20	16h	
0,6	165,6		BLANZAC-PORCHERESSE (COTEAUX DU BLANZACAI)		16h26	16h06	
0,5	165,7		D5 Route de la Gare		16h26	16h07	
0,2	166		Rond-Point		16h27	16h07	
0	166,2		4^{ème} passage sur la ligne d'arrivée et ARRIVEE		16h27	16h07	

PARTENAIRES OFFICIELS



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES MÉDIAS

